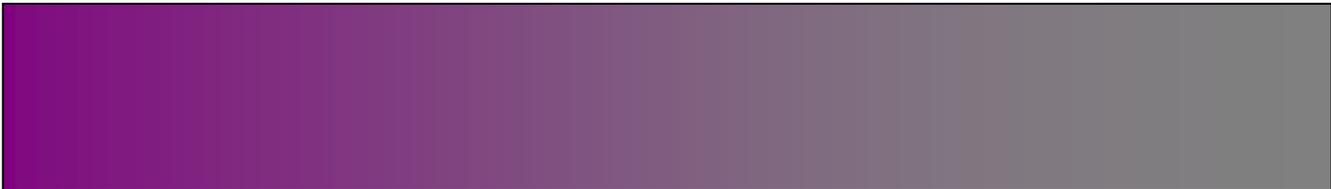


Enquête 2004 sur les  
toxicomanies au Canada :

Cyberguide technique



**Enquête 2004 sur les toxicomanies au  
Canada :**

**Cyberguide technique**

Novembre 2004

L'Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC) est une enquête nationale d'importance sur les attitudes, les croyances et les habitudes de consommation personnelle d'alcool et d'autres drogues des Canadiens. Il s'agit d'une initiative de collaboration financée par Santé Canada, le Conseil exécutif canadien sur les toxicomanies (CECT), qui comprend la Alberta Alcohol and Drug Abuse Commission (AADAC), la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (FMLD), le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CTSM), le Prince Edward Island Mental Health et la Fondation Kaiser, le Centre for Addiction Research de Victoria (CAR - BC), le ministère de la Planification de la santé de la Colombie-Britannique, le ministère de la Santé et du Bien-être du Nouveau-Brunswick et le ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse.

L'équipe des chercheurs-conseils de l'ETC est composée des membres suivants (ordre alphabétique):

Edward Adlaf (CTSM, Université de Toronto)

Patricia Bégin (CCLAT)

Andrée Demers (Université de Montréal)

Robert Hanson (Santé Canada)

Florence Kellner (Université Carleton)

Anca Ialomiteanu (CAMH)

David Patton (FMLD)

Christiane Poulin (Université Dalhousie)

Stéphane Racine (Santé Canada)

Juergen Rehm (CTSM, Université de Toronto)

Ed Sawka (AADAC)

Eric Single (Université de Toronto)

Patrick Smith (CTSM, Université de Toronto)

Ce eGuide a été préparé par Edward Adlaf (CAMH, University of Toronto) et Anca Ialomiteanu (CAMH).

Citation Proposée:

Canadian Centre on Substance Abuse (2004). Canadian Addiction Survey 2004 : Microdata eGuide. Canadian Centre on Substance Abuse, Ottawa.

Ce document peut aussi être téléchargé en format pdf au [www.ccsa.ca](http://www.ccsa.ca)

## Table des matières

1. Contexte et justification .....	1
2. Objectifs .....	2
3. Plan d'échantillonnage de l'ETC .....	2
4. Collecte et qualité des données.....	3
4.1 Contenu et conception du questionnaire.....	3
4.2 Pré-test du questionnaire et interview .....	3
4.3 Participation et évaluation de l'échantillon .....	4
5. Pondération et analyse des données.....	12
5.1 Pondération des données .....	12
5.2 Lignes directrices de l'analyse et de la diffusion .....	13
5.3 Fiabilité et suppression.....	14
6.0 Limites des données.....	24
7. Références .....	26

## 1. Contexte et justification

Des données actuelles et pertinentes sont des prérequis nécessaires à la création de programmes et de politiques en santé efficaces et au suivi des objectifs de santé établis. Au cours des dix dernières années, des enquêtes nationales sur la santé, notamment, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) ont été mises au point dans le but de répondre à ces besoins importants.

Même si ces enquêtes nationales actuelles sur la santé offrent certains indicateurs de la prévalence dans le domaine des toxicomanies, elles n'offrent pas la base de connaissances nécessaire requise pour une planification continue. En fait, les professionnels au regard de d'autres comportements, notamment, la consommation de tabac et l'activité physique, ont constaté le besoin d'enquêtes continues spécialisées (Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, Sondage indicateur de l'activité physique). Cette absence de données particulières sur les toxicomanies au niveau national est plutôt importante, étant donné qu'il est probable que l'on constate sur la scène politique les plus importants changements à la politique sur la consommation de drogues depuis le tournant du siècle.

L'Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC) est une enquête nationale d'importance sur les attitudes, les croyances et les habitudes de consommation personnelle d'alcool et d'autres drogues des Canadiens. Il s'agit d'une initiative de collaboration parrainée par le Conseil exécutif canadien sur les toxicomanies (CECT), qui comprend le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), la Alberta Alcohol and Drug Abuse Commission (AADAC), la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (FMLD), le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CTSM), le Prince Edward Island Mental Health and Addictions et la Fondation Kaiser, les provinces de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, de même que Santé Canada.

L'équipe de chercheurs-conseils de l'ETC est composée des membres suivants :

Edward Adlaf (CTSM, Université de Toronto)  
Patricia Bégin (CCLAT)  
Andrée Demers (Université de Montréal)  
Robert Hanson (Santé Canada)  
Flo Kellner (Université Carleton)  
David Patton (FMLD)  
Christiane Poulin (Université Dalhousie)  
Stéphane Racine (Santé Canada)  
Juergen Rehm (CTSM, Université de Toronto)  
Ed Sawka (AADAC)  
Eric Single (Université de Toronto)  
Patrick Smith (CTSM, Université de Toronto)

## 2. Objectifs

Les principaux objectifs de l'ETC proposée sont les suivants :

1. Déterminer la prévalence, l'incidence et la fréquence de la consommation d'alcool et d'autres drogues chez la population canadienne âgée de 15 ans et plus. Les drogues d'intérêt incluent l'alcool, le tabac, les drogues illicites, y compris le cannabis, l'héroïne et les autres opiacés, la cocaïne et le crack, les amphétamines, les hallucinogènes (y compris le MDMA) et les substances inhalées.
2. Évaluer le contexte d'utilisation et l'étendue des méfaits causés par les personnes qui consomment des drogues. Les mesures comprennent des indicateurs de la consommation d'alcool dangereuse et nocive, des indicateurs de dépendance et d'abus et les effets néfastes sur le fonctionnement personnel et social.
3. Cerner les facteurs de risque et de protection liés à l'utilisation et aux conséquences de l'utilisation des drogues dans la population en général et dans des sous-groupes spécifiques.
4. Évaluer les opinions et connaissances du public au sujet des politiques existantes et potentielles sur la dépendance et déterminer les questions émergentes relative aux politiques.

## 3. Plan d'échantillonnage de l'ETC

L'ETC était basée sur un échantillon aléatoire à deux étapes (ménage interrogé par téléphone, répondant) stratifié par 21 unités régionales. Elle a été administrée par Jolicoeur et associés, qui était chargé de la sélection de l'échantillon, de l'interview téléphonique et de la préparation du fichier initial des microdonnées. Dans le cadre de l'enquête, on a eu recours aux méthodes de composition aléatoire (CA) grâce à l'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). La base de sondage était fondée sur un répertoire électronique (Statplus) de tous les codes régionaux actifs et des centrales téléphoniques au Canada. Dans chacune des 21 strates (celles définies par l'AMC par rapport à celles non définies par l'AMC au sein de chaque province), un échantillon aléatoire de numéros de téléphone a été sélectionné avec la même probabilité à la première étape de la sélection (c.-à-d. les ménages). Dans les ménages choisis, un répondant âgé de 15 ans ou plus en mesure de répondre aux questions de l'interview en anglais ou en français a été sélectionné en fonction de la date de naissance la plus récente des membres du ménage. Un minimum de 12 rappels ont été faits pour ce qui est des numéros sans réponse, et on a recommunié avec tous les ménages qui ont refusé de participer au premier contact afin d'assurer un taux de participation maximal.

L'échantillon de base était réparti en 10 000 enquêtes effectuées, 1 000 par province. De plus, certaines provinces ont accumulé des cas supplémentaires (1 200 en Alberta,

2 000 en Colombie-Britannique et 500 au Manitoba), ce qui a donné lieu à une répartition finale de 13 700.

L'échantillon de l'ETC représente quelque 24 214 815 Canadiens âgés de 15 ans et plus.

## 4. Collecte et qualité des données

### 4.1 Contenu et conception du questionnaire

Afin de maximiser le contenu de l'enquête sans accroître la durée de l'interview, quatre catégories de questions ont été créées dans l'ETC : on retrouve entre autres les questions générales, les questions posées à tous les répondants, et les questions par panel, les questions posées à trois sous-échantillons aléatoires indépendants, les panels A à C. Au total, 13 909 répondants ont répondu aux questions générales de l'interview, 4 612 se sont vu poser les questions du panel A, 4 639 se sont vu poser les questions du panel B et 4 658 se sont vu poser les questions du panel C (Voir l'Annexe pour une description de la répartition des questions).

### 4.2 Pré-test du questionnaire et interview

Les principales mesures de l'utilisation de substances ont été généralement tirées des enquêtes nationales déjà existantes, y compris l'ENAAD de 1989, l'ECCAD de 1994 et l'ESCC actuelle. Avant d'entamer le travail sur le terrain, toutes les nouvelles questions et interviews complètes ont été préalablement mises à l'essai auprès d'approximativement 25 répondants. Cette analyse préalable à l'enquête incluait de l'information provenant des répondants à l'essai préalable, de même que l'évaluation d'experts de l'équipe des chercheurs-conseils.

Les interviews téléphoniques ont été menées en anglais et en français à l'aide des méthodes d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) entre le 16 et le 23 décembre 2003 et du 9 janvier au 19 avril 2004. En comparaison avec les interviews papier et crayon, les ITAO ont plusieurs avantages, notamment, la saisie immédiate des données, un contrôle automatique des séquences de questions, une supervision centralisée de l'intervieweur et la capacité de répartition au hasard des répondants en fonction de questions particulières. Pour chaque fuseau horaire, l'horaire de travail habituel de l'intervieweur était de 8 h à 11 h, du lundi au vendredi, de midi à 20 h le samedi, et de 13 h à 21 h le dimanche. Dix pour cent des interviews ont été validées grâce aux nouveaux contacts.

Comme on le présente au Tableau 1, la durée médiane de l'interview était de 23 minutes (80 % des interviews ont été effectuées en 30 minutes). Les interviews ont été menées par 89 intervieweurs, bon nombre d'entre eux ayant une expérience considérable de l'ITAO. De plus, un intervieweur d'expérience a communiqué de nouveau avec tous les répondants qui ont refusé de participer au premier appel, et ce

dans le but de maximiser la participation. Le Tableau 1 présente également les activités d'entrevue, notamment, le jour de l'interview, la durée de l'interview et le nombre d'appels.

Tableau 1 - Interviews de l'ETC

	N	% non pondéré
Travail sur le terrain		
Du 16 déc. au 23 déc. 2003;	409	2,1
Du 9 janv. au 21 avril 2004	13 501	97,9
Jours		
Dimanche	2 042	14,7
Lundi	2 155	15,5
Mardi	2 219	16,0
Mercredi	2 107	15,1
Jeudi	2 000	14,4
Vendredi	1 461	10,5
Samedi	1 925	13,8
Durée de l'interview (min)		
<10 min	334	2,4
De 10 à 19	3 324	23,9
De 20 à 39	9 740	70,0
De 30 à 49	407	2,9
De 50 à 59	72	0,5
60 min et +	32	0,2
Médiane	23 min	---
Nombre d'appels		
1	2 146	15,4
De 2 à 3	3 856	27,7
De 4 à 6	3 867	27,8
7 et plus	4 040	29,1
Langue de l'interview		
Anglais	12 596	90,6
Français	1 313	9,4

### 4.3 Participation et évaluation de l'échantillon

Des 59 795 numéros de téléphone sélectionnés (dont 29 573 étaient connus comme étant admissibles ou jugés être admissibles), 13 909 répondants ont participé,

représentant un taux de réponse réel de 47,0 % (Tableau 2). Les taux de réponse variaient entre 43,6 % en Colombie-Britannique et 51,1 % au Manitoba.

Le taux de réponse d'approximativement 50 % est moins élevé que celui des enquêtes nationales sur les toxicomanies précédentes, et ainsi, une évaluation du biais éventuel est nécessaire. Toutefois, il est important de noter que le biais éventuel de non-réponse n'est pas uniquement une fonction du taux de réponse. Il est influencé par 1) l'importance du taux de réponse et par 2) la différence entre les répondants et les non-répondants (laquelle est généralement inconnue). Par conséquent, il est possible de constater un biais appréciable dans une enquête ayant un bon taux de réponse, mais des différences considérables entre les répondants et les non-répondants, et il est possible de constater un biais à ne pas tenir compte dans une enquête ayant un faible taux de réponse, mais caractérisé par de petites différences entre les répondants et les non-répondants (Groves et Couper, 1998).

Ainsi, afin de raffermir la confiance dans ces données, il est important de montrer que les caractéristiques démographiques essentielles et que l'échantillon de l'ETC sont similaires à la population canadienne, et que les indicateurs de la consommation de drogues semblent raisonnables. Dans le Tableau 3, on présente les caractéristiques démographiques essentielles de l'échantillon de l'ETC, y compris le nombre d'interviews, les pourcentages non pondérés et pondérés et les effets du plan d'échantillonnage. Au Tableau 4, on compare les caractéristiques démographiques de l'échantillon de l'ETC aux données sur la population fondées sur le Recensement de la population canadienne de 2001. Comme il est présenté au Tableau 4, la répartition pondérée de l'ETC se compare favorablement aux données du Recensement (veuillez noter que cela devrait être le cas, étant donné que les pondérations incluent les ajustements de la population au chapitre du sexe, de l'âge et de la province). Il est toutefois important de noter que l'échantillon de l'ETC a tendance à sous-représenter les répondants qui n'ont jamais été mariés et qui avaient une certaine éducation postsecondaire et à surreprésenter les répondants qui ont été mariés et qui avaient un diplôme universitaire. Ces différences sont courantes dans les enquêtes téléphoniques (Trewin et Lee, 1988).

De plus, la confiance dans les données de l'ETC serait également raffermie si l'on démontre que les estimations de l'usage de substances sont similaires à celles des enquêtes récentes, notamment, l'ESCC de 2002. Comme on peut le voir au Tableau 5, les estimations de l'ETC se rapprochent généralement de celles constatées dans l'ESCC. En fait, des 66 estimations au Tableau 5, seulement neuf comparaisons dépassent  $\pm 3$  points. Dans tous les cas, les estimations de l'ETC sont plus élevées que celles de l'ESCC. Pour ce qui est de l'échantillon total, les estimations de l'ETC sont plus élevées en ce qui a trait à la consommation de cannabis au cours de la vie et à la consommation de drogues illicites au cours de la vie. Dans le cas des hommes, les estimations de l'ETC sont plus élevées au chapitre de la consommation de cannabis, de cocaïne et d'hallucinogènes au cours de la vie, de même que pour toute consommation de drogues illicites, tandis que dans le cas des femmes, les estimations de l'ETC sont plus élevées pour ce qui est de la consommation d'alcool au cours de la vie, d'alcool au cours de l'année précédente et de cannabis au cours de la vie. Pour résumer,

malgré un taux de réponse de 47 %, il n'y a pas de preuve évidente d'un biais systématique dans les données de l'ETC.

Chez les participants, la qualité des données semble également être évidente. Une majorité des répondants de l'ETC (79,5 %) ont répondu à toutes les questions auxquelles ils devaient répondre. Au total, 97,4 % des répondants n'avaient pas répondu à au plus deux questions (le nombre total de réponses manquantes variait entre 0 et 31, soit une moyenne de 0,33).

**Tableau 2. Statistiques du travail sur le terrain de l'ETC**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	TOTAL	%
NUMÉROS DISPONIBLES	4 600	3 725	3 900	4 600	3 700	4 850	6 500	4 200	9 920	13 800	59 795	
<b>NUMÉROS COMPOSÉS</b>	<b>4 600</b>	<b>3 725</b>	<b>3 900</b>	<b>4 600</b>	<b>3 700</b>	<b>4 850</b>	<b>6 500</b>	<b>4 200</b>	<b>9 920</b>	<b>13 800</b>	<b>59 795</b>	<b>100,00 %</b>
Hors service	1 832	1 052	1 223	1 722	905	1 427	2 362	1 295	2 034	3 459	17 311	28,95 %
Non résidentiel	299	245	261	343	285	476	422	285	1 012	903	4 531	7,58 %
Problèmes de ligne	54	35	21	41	21	34	29	36	52	72	395	0,66 %
Télécopieur	205	206	207	235	230	308	378	328	883	1 140	4 120	6,89 %
Numéros changés	30	46	47	108	83	103	34	18	91	96	656	1,10 %
<b>NON VALIDE {hors du champ}</b>	<b>2 420</b>	<b>1 584</b>	<b>1 759</b>	<b>2 449</b>	<b>1 524</b>	<b>2 348</b>	<b>3 225</b>	<b>1 962</b>	<b>4 072</b>	<b>5 670</b>	<b>27 013</b>	<b>45,18 %</b>
<b>VALIDE {dans le champ}</b>	<b>2 180</b>	<b>2 141</b>	<b>2 141</b>	<b>2 151</b>	<b>2 176</b>	<b>2 502</b>	<b>3 275</b>	<b>2 238</b>	<b>5 848</b>	<b>8 130</b>	<b>32 782</b>	<b>54,82 %</b>
Non admissible	8	11	8	9	10	16	13	5	28	45	153	0,47 %
Problèmes de langue	19	8	8	10	42	155	114	28	185	555	1124	3,43 %
Âge, maladie	76	72	65	68	39	48	94	64	87	167	780	2,38 %
Double	6	5	4	3	0	6	3	2	7	12	48	0,15 %
<b>B, HORS ÉCHANTILLON</b>	<b>109</b>	<b>96</b>	<b>85</b>	<b>90</b>	<b>91</b>	<b>225</b>	<b>224</b>	<b>99</b>	<b>307</b>	<b>779</b>	<b>2 105</b>	<b>6,42 %</b>
<b>ÉCHANTILLON</b>	<b>2 071</b>	<b>2 045</b>	<b>2 056</b>	<b>2 061</b>	<b>2 085</b>	<b>2 277</b>	<b>3 051</b>	<b>2 139</b>	<b>5 541</b>	<b>7 351</b>	<b>30 677</b>	<b>93,58 %</b>
<b>C,</b> Refus du ménage	435	410	472	372	421	579	745	474	1 389	2 063	7 360	23,99 %
Refus de la personne sélectionnée	170	158	172	195	252	173	227	168	394	521	2 430	7,92 %
<b>D,</b> Longue absence	28	18	11	7	4	21	14	5	27	51	186	0,61 %
<b>D,</b> Incomplète	16	7	8	17	20	19	18	15	27	38	185	0,60 %
<b>C,</b> Pas de réponse	225	305	258	231	191	302	343	279	755	1 025	3 914	12,76 %
<b>D,</b> Rappels	196	147	133	239	194	183	202	198	548	653	2 693	8,78 %
<b>TERMINÉES</b>	<b>1 001</b>	<b>1 000</b>	<b>1 002</b>	<b>1 000</b>	<b>1 003</b>	<b>1 000</b>	<b>1 502</b>	<b>1 000</b>	<b>2 401</b>	<b>3 000</b>	<b>13 909</b>	
<b>% DE REFUS</b>	<b>29,2 %</b>	<b>27,8 %</b>	<b>31,3 %</b>	<b>27,5 %</b>	<b>32,3 %</b>	<b>33,0 %</b>	<b>31,9 %</b>	<b>30,0 %</b>	<b>32,2 %</b>	<b>35,2 %</b>	<b>31,9 %</b>	
<b>% TERMINÉES</b>	<b>48,3 %</b>	<b>48,9 %</b>	<b>48,7 %</b>	<b>48,5 %</b>	<b>48,1 %</b>	<b>43,9 %</b>	<b>49,2 %</b>	<b>46,8 %</b>	<b>43,3 %</b>	<b>40,8 %</b>	<b>45,3 %</b>	
<b>TA TAUX D'ADMISSIBILITÉ</b>	<b>92,8 %</b>	<b>93,3 %</b>	<b>94,0 %</b>	<b>94,2 %</b>	<b>94,3 %</b>	<b>86,1 %</b>	<b>89,8 %</b>	<b>93,3 %</b>	<b>91,7 %</b>	<b>84,6 %</b>	<b>90,2 %</b>	
<b>TR TAUX DE RÉPONSE</b>	<b>49,5 %</b>	<b>50,1 %</b>	<b>49,9 %</b>	<b>49,4 %</b>	<b>48,9 %</b>	<b>46,4 %</b>	<b>51,1 %</b>	<b>47,9 %</b>	<b>44,8 %</b>	<b>43,6 %</b>	<b>47,0 %</b>	

Tableau 3. Caractéristiques démographiques de l'échantillon 2004 de l'ETC

	Nombre d'interviews	% non pondéré (N=13 909)	% pondéré (N=25 773)	Effet du plan d'échant.
<b>Sexe</b>				
Hommes	5 721	41,1	48,5	3,4
Femmes	8 188	58,9	51,5	3,4
<b>Âge</b>				
15-17	581	4,2	4,2	3,0
18-19	439	3,2	3,6	3,5
20-24	1 065	7,7	8,5	3,5
25-34	2 342	16,8	16,1	2,9
35-44	2 720	19,6	20,5	3,5
45-54	2 706	19,5	17,8	3,4
55-64	1 853	13,3	11,5	2,9
65-74	1 179	8,5	9,7	3,9
75 et plus	719	5,2	5,9	3,8
Manquantes	305	2,2	2,3	3,0
<b>État matrimonial</b>				
Marié(e)	6 778	48,7	45,2	3,3
Conjoint(e) de fait	1 152	8,3	9,9	3,1
Veuf(ve)	914	6,6	6,7	3,6
Séparé(e)	454	3,3	3,8	3,7
Divorcé(e)	885	6,4	6,3	3,3
Jamais marié(e)	3632	26,1	27,6	3,3
Manquantes	94	0,7	0,5	3,2
<b>Province *</b>				
Terre-Neuve	1 001	7,2	1,7	1,14
Île-du-Prince-Édouard	1 000	7,2	0,4	1,10
Nouvelle-Écosse	1 002	7,2	3,0	1,19
Nouveau-Brunswick	1 000	7,2	2,4	1,11
Québec	1 003	7,2	24,1	1,09
Ontario	1 000	7,2	38,5	1,11
Manitoba	1 502	10,8	3,6	1,07
Saskatchewan	1 000	87,2	3,1	1,06
Alberta	2 401	17,3	9,8	1,15
Colombie-Britannique	3 000	21,6	13,4	1,09
<b>RTA rurale</b>				
Rurale	3 016	21,7	15,7	2,8
Non rurale	10 893	78,3	84,3	2,8

	Nombre d'interviews	% non pondéré (N=13 909)	% pondéré (N=25 773)	Effet du plan d'échant.
<b>Plus haut niveau de scolarité</b>				
Moins que l'école secondaire	2 471	17,8	17,2	3,1
Terminé l'école secondaire	3 926	28,2	26,6	3,2
Certaines études collégiales ou universitaires	4 267	30,7	30,3	3,3
Diplôme universitaire	3 146	22,6	25,1	3,3
Manquantes	99	0,7	0,8	3,2
<b>Revenu familial brut (en milliers de dollars)</b>				
<20 \$	1 067	7,7	6,8	3,0
20 \$-29,9 \$	1 083	7,8	7,2	3,2
30 \$-39,9 \$	1 139	8,2	7,8	3,2
40 \$-49,9 \$	1 039	7,5	7,4	3,4
50 \$-59,9 \$	957	6,9	6,9	3,3
60 \$-69,9 \$	774	5,6	5,6	3,3
70 \$-79,9 \$	730	5,2	5,0	3,0
80 \$-89,9 \$	561	4,0	4,4	3,6
90 \$-99,9 \$	332	2,4	2,3	3,2
100 \$ et plus	2 286	16,4	18,0	3,5
NSP	1 470	10,6	10,2	3,2
Refus	2 471	17,8	18,4	3,4
<b>Statut d'emploi</b>				
Emploi à temps plein	6 018	43,3	45,3	3,3
Emploi à temps partiel	1 366	9,8	9,0	3,1
Sans emploi	674	4,8	4,4	2,9
Personne au foyer	724	5,2	4,5	2,9
Étudiant(e)	1 236	8,9	9,1	3,3
Retraité(e)	2 526	18,2	19,2	3,6
Autres	1 304	9,4	8,0	3,2
Manquantes	61	0,8	1,0	3,1
<b>Langue parlée à domicile</b>				
Anglais	12 014	86,4	70,1	1,8
Français	1 338	9,6	23,2	1,2
Autres	525	3,8	6,5	4,6
Manquantes	32	0,4	0,4	1,4

Tableau 4. Caractéristiques démographiques sélectionnées : données pondérées de l'ETC 2004 c. données du Recensement de 2001, population canadienne âgée de 15 ans et plus.

	ETC 2004 (N=13 909)			Recensement du Canada de 2001 (N=24 214 835)
<b>SEXE</b>				
Hommes	(47,0	48,5	50,0)	48,5
Femmes	(50,0	51,5	53,0)	51,5
<b>AGE</b>				
15-24	(15,4	16,5	17,6)	16,7
25-44	(36,0	37,4	38,9)	37,9
45-64	(28,6	30,0	31,4)	30,3
65 et plus	(14,8	16,0	117,2)	15,2
<b>ETAT MATRIMONIAL</b>				
Jamais marié(e)	(26,4	27,7	29,1)	* 33,4
Marié(e)/conjoint(e) de fait	(53,9	55,4	56,9)	* 50,1
Veuf(ve)/séparé(e)/divorcé(e)	(15,7	16,9	18,0)	16,5
<b>PROVINCE</b>				
Terre-Neuve	(1,64	1,7	1,73)	1,7
Île-du-Prince-Édouard	(0,04	0,4	0,04)	0,4
Nouvelle-Écosse	(2,93	3,0	3,10)	3,1
Nouveau-Brunswick	(2,36	2,4	2,49)	2,5
Québec	(23,71	24,1	24,72)	24,6
Ontario	(37,89	38,5	39,03)	37,9
Manitoba	(3,54	3,6	3,71)	3,7
Saskatchewan	(3,02	3,1	3,22)	3,2
Alberta	(9,65	9,8	9,98)	9,7
Colombie-Britannique	(13,1	13,4	13,5)	13,2
<b>PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ</b>				
Ecole secondaire ou moins	(42,6	44,1	45,6)	45,4
Certaines études postsecondaires	(29,2	30,6	32,0)	* 39,2
Diplôme universitaire	(23,9	25,3	26,7)	* 15,4

Notes : Les données de l'ETC se réfèrent à : la limite inférieure de l'intervalle de confiance à 95 %, l'estimation du pourcentage et la limite supérieure de l'intervalle de confiance à 95 %; \* indique que les données du recensement ne se situent pas dans les limites de l'IC de l'ETC (les données de l'ETC excluent les données manquantes).

Source : Statistique Canada. [En ligne]. Disponible à : <http://www12.statcan.ca/francais/census01/home/index.cfm>

Tableau 5. Comparaison des indicateurs de la consommation de substances, ETC c. ESCC 2002

	Total		Hommes		Femmes	
	ETC	ESCC	ETC	ESCC	ETC	ESCC
Alcool - au cours de la vie	92,8 (92,0-93,6)	90,3	94,1 (92,8-95,2)	93,6	91,6 (90,5-92,7)	87,2
Alcool - 12 mois	79,3 (78,1-80,5)	77,3	82,0 (80,1-83,8)	82,0	76,8 (75,1- 78,4)	72,7
Cannabis - au cours de la vie	44,5 (43,0- 46,0)	41,3	50,1 (47,8-52,5)	47,0	39,2 (37,3-41,1)	35,9
Cannabis - 12 mois	14,1 (13,1-15,2)	12,2	18,2 (16,6-20,0)	15,5	10,2 (9,1-11,5)	9,1
Cocaïne/crack - au cours de la vie	10,6 (9,7-11,6)	8,0	14,1 (12,6-15,8)	10,7	7,3 (6,4-8,3)	5,4
Ecstasy - au cours de la vie	4,1 (3,5-4,7)	2,9	5,2 (4,3-6,3)	3,7	3,0 (2,4-3,7)	2,2
Hallucinogènes - au cours de la vie	11,4 (10,5-12,4)	8,4	16,0 (14,4-17,8)	11,1	7,1 (6,2-8,1)	5,8
Speed - au cours de la vie	6,4 (5,6-7,2)	4,6	8,7 (7,4-10,2)	6,0	4,1 (3,5-4,9)	3,2
Héroïne - au cours de la vie	0,9 (0,6-1,2)	0,7	1,3 (0,9-1,9)	1,1	0,5 (0,3-0,7)	0,4
Toute drogue illicite - au cours de la vie	17,0 (15,9-18,1)	13,7	21,8 (20,0-23,8)	17,3	12,4 (11,2-13,7)	10,2
Toute drogue illicite - 12 mois	3,1 (2,6-3,6)	2,4	4,4 (3,6-5,4)	3,2	1,9 (1,4-2,4)	1,6

## 5. Pondération et analyse des données

### 5.1 Pondération des données

Étant donné que l'échantillon est réparti de façon disproportionnée entre les représentants provinciaux, les pondérations sont nécessaires pour restaurer la représentation de la population. Les pondérations pour l'échantillon de l'ETC sont basées sur 252 classes d'urbanisation fondées sur 21 strates régionales réparties selon six groupes d'âge et selon le sexe.

<i>21 strates régionales</i>	<i>Âge</i>	<i>Sexe</i>
AMC de St-John's (Terre-Neuve) Autres à Terre-Neuve	De 15 à 24 ans	Hommes
	De 25 à 34 ans	Femmes
	De 35 à 44 ans	
AMC de Charlottetown Autres à l'Île-du-Prince-Édouard	De 45 à 54 ans	
	De 55 à 64 ans	
AMC de Halifax Autres en Nouvelle-Écosse	65 ans et plus	
AMC de St-John (N.-B.) et AMC de Moncton Autres au Nouveau-Brunswick		
AMC de Montréal et AMC de Québec Autres au Québec		
AMC d'Ottawa et AMC de Toronto Autres en Ontario		
AMC de Winnipeg Autres au Manitoba		
AMC de Saskatoon et AMC de Regina Autres de Saskatchewan		
AMC de Calgary AMC d'Edmonton Autres en Alberta		
AMC de Vancouver Autres en Colombie-Britannique		

## 5.2 Lignes directrices de l'analyse et de la diffusion

Les plans d'échantillonnage qui emploient des procédures d'échantillonnage complexes, notamment, la stratification, la pondération et la sélection à plusieurs degrés, ont tendance à sous-estimer la variance (ou l'erreur) des estimations lorsque les méthodes d'échantillonnage aléatoire simple (EAS) sont utilisées. Parmi les répercussions associées à l'utilisation des méthodes d'EAS sur les estimations provenant de plans d'échantillonnage complexes, il y a que nous sommes susceptibles de créer un intervalle de confiance plus étroit que ce qui existe réellement. Nous serons par conséquent plus susceptibles de trouver un plus grand nombre de différences statistiquement significatives qu'il ne devrait y en avoir. Le Deff est une mesure que l'on peut utiliser afin de régler sommairement ce problème. Il s'agit essentiellement du rapport de variance d'une estimation provenant du plan d'échantillonnage particulier par rapport à la variance de la même estimation d'un EAS de même taille. Un Deff de 1,0 indique que la variance d'un plan d'échantillonnage donné est équivalente à celle d'un EAS. La plupart des plans complexes ont toutefois tendance à avoir des Deffs plus élevés que un. L'ajustement peut également être perçu comme une réduction de la taille de l'échantillon. Par conséquent, si la taille de l'échantillon est de 10 000, un Deff de 3,0 réduirait notre échantillon à un EAS équivalent, ou une taille réelle de l'échantillon de 3,0001 (c.-à-d.  $10\ 000/3,0$ ). Puisque chaque estimation a un Deff unique, les tentatives visant à utiliser un Deff moyen dans le but de sous-pondérer l'échantillon à une taille d'échantillon réelle ne sont pas possibles. Voir Kish (1965) ou Lee et ses collaborateurs (1989) pour une élaboration des Deffs.

Dans le plan de l'ETC, les Deffs sont principalement influencés par la sélection en deux étapes et par les taux d'échantillonnage disproportionnels liées aux répartitions provinciales équivalentes. Comme on peut le constater au Tableau 3, l'ETC a en général un Deff d'environ 3,4, bien que ce rapport varie selon les divers résultats et sous-groupes.

Dans le cas où la question de recherche particulière traite des inférences au sujet de la population totale des Canadiens âgés de 15 ans et plus (p. ex., estimations épidémiologiques de la consommation d'alcool et de drogues), l'enquêteur doit utiliser les pondérations. Dans le cas où la question de recherche ne nécessite pas un échantillon aléatoire, l'exigence de pondération peut être assouplie (voir Groves 1989 : 279-294, pour une discussion à ce sujet). Dans le cas où un échantillon aléatoire est une composante nécessaire à l'analyse, ce qui suit DOIT être appliqué au moment d'utiliser les données de l'ETC.

Afin de fournir des estimations de la variance, des intervalles de confiance et des tests statistiques adéquats, un logiciel informatique approprié qui tient compte par une correction du plan d'échantillonnage complexe doit être utilisé (p. ex., SUDDAN, Stata, Epiinfo, de même que les modules spéciaux du SPSS (échantillonnage complexe) et SAS).

Les variables du plan de l'ETC aux fins de l'analyse statistique sont les suivantes :

Variable de pondération = XWGT

Variable de l'UPE/la grappe = IDNUM

Variable de stratification = STRATA

À des fins d'analyse exploratoire, une variable de pondération relative (RWGT) est également incluse dans le fichier de microdonnées.

### 5.3 Fiabilité et suppression

*Les petites estimations (p. ex., petits pourcentages) fondées sur un petit nombre de répondants peuvent non seulement produire de larges intervalles de confiance mais également des estimations instables.*

L'erreur-type relative ou le coefficient de variation (CV) devrait être employé pour déterminer les estimations instables (voir les Tableaux 6.1-6.4).

Il y a deux aspects à la qualité statistique des données d'enquête : la précision, généralement mesurée par l'intervalle de confiance (IC) à 95 %, et la stabilité, généralement mesurée par le rapport entre l'erreur-type et son estimation. Les intervalles de confiance indiquent l'erreur probable d'une estimation d'enquête donnée; ainsi, un IC à 95 % de  $\pm 0,8$  % (basé sur l'échantillon total de l'ETC de 13 909) ( $\pm 2,8$  % si l'on présume un Deff de 3,4) et une estimation du pourcentage de 50 % indique qu'avec un échantillonnage répété, 95 % des échantillons contiendraient l'estimation réelle de la population. Toutefois, les intervalles de confiance ne reflètent pas le total des erreurs ou l'exactitude, mais les erreurs relevant du fait que nous interrogeons seulement un échantillon de la population totale. Les erreurs mesurées grâce aux intervalles de confiance n'incluent pas les erreurs non liées à l'échantillonnage, notamment, la non-réponse aux questions, les problèmes de mémoire et le rappel du répondant, les effets sur l'intervieweur, la nature délicate des questions, la sous-déclaration de l'utilisation de drogues, etc. Ainsi, le lecteur devrait toujours garder en tête que la « précision » d'une estimation, comme l'indique l'intervalle de confiance, n'est pas synonyme d'« exactitude totale » d'une estimation.

Le rapport entre l'erreur-type et son estimation est une mesure particulièrement utile au moment de comparer la précision de différentes estimations fondées sur des échantillons de taille variable et différentes mesures. Le critère de suppression des données de l'ETC est fondé sur le coefficient de variation (CV).

Les lignes directrices de la suppression des données fondées sur le CV sont les suivantes :

<b>Étendue de CV</b>	<b>Stabilité de l'estimation</b>
0-16,5	Estimation stable
16,6-33,3	Estimation ayant une variabilité d'échantillonnage modérée et qui devrait être interprétée avec prudence
33,3+	Estimation instable qui devrait être supprimée

Comme l'indique le Tableau 6.1, pour l'échantillon total de l'ETC de 13 909 répondants, les estimations aussi peu élevées que 0,5 % peuvent être signalées sans suppression, et les estimations aussi peu élevées que 4 % peuvent être signalées sans suppression à l'échelle provinciale.

Tableau 6.1 Valeurs du coefficient de variation selon l'estimation du pourcentage et la taille de l'échantillon de l'ETC

Taille de l'échantillon de l'ETC		Estimation du pourcentage													
		0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	5	6	7	8	9	10
<b>Total</b>	<b>13 909</b>	12	8,4	6,9	5,9	5,3	4,8	4,5	4,2	3,7	3,4	3,1			
<b>Sexe</b>															
Hommes	5 721	18,7	13,2	10,7	9,3	8,3	7,5	6,9	6,5	5,8	5,2	4,8			
Femmes	8 188	15,6	11	9	7,7	6,9	6,3	5,8	5,4	4,8	4,4	4			
<b>Âge</b>															
15-17	581	58,6	41,3	33,6	29,1	25,9	23,6	21,8	20,3	18,1	16,4	15,1	14,1	13,2	12,5
18-19	439	67,4	47,5	38,7	33,4	29,8	27,2	25,1	23,4	20,8	18,9	17,4	16,2	15,2	14,3
20-24	1 065	43,2	30,5	24,8	21,5	19,1	17,4	16,1	15	13,4	12,1	11,2	10,4	9,7	9,2
25-34	2 342	29,2	20,6	16,7	14,5	12,9	11,8	10,9	10,1	9	8,2	7,5	7	6,6	6,2
35-44	2 720	27,1	19,1	15,5	13,4	12	10,9	10,1	9,4	8,4	7,6	7	6,5	6,1	5,8
45-54	2 706	27,1	19,1	15,6	13,5	12	10,9	10,1	9,4	8,4	7,6	7	6,5	6,1	5,8
55-64	1 853	32,8	23,1	18,8	16,3	14,5	13,2	12,2	11,4	10,1	9,2	8,5	7,9	7,4	7
65-74	1 179	41,1	29	23,6	20,4	18,2	16,6	15,3	14,3	12,7	11,5	10,6	9,9	9,3	8,7
75 et plus	719	52,6	37,1	30,2	26,1	23,3	21,2	19,6	18,3	16,3	14,8	13,6	12,7	11,9	11,2
<b>Province</b>															
Terre-Neuve	1 001	44,6	31,5	25,6	22,1	19,7	18	16,6	15,5	13,8	12,5	11,5	10,7	10,1	9,5
Île-du-Prince-Édouard	1 000	44,6	31,5	25,6	22,1	19,8	18	16,6	15,5	13,8	12,5	11,5	10,7	10,1	9,5
Nouvelle-Écosse	1 002	44,6	31,4	25,6	22,1	19,7	18	16,6	15,5	13,8	12,5	11,5	10,7	10,1	9,5
Nouveau-Brunswick	1 000	44,6	31,5	25,6	22,1	19,8	18	16,6	15,5	13,8	12,5	11,5	10,7	10,1	9,5
Québec	1 003	44,6	31,4	25,6	22,1	19,7	18	16,6	15,5	13,8	12,5	11,5	10,7	10	9,5
Ontario	1 000	44,6	31,5	25,6	22,1	19,8	18	16,6	15,5	13,8	12,5	11,5	10,7	10,1	9,5
Manitoba	1 502	36,4	25,7	20,9	18,1	16,1	14,7	13,6	12,6	11,3	10,2	9,4	8,8	8,2	7,7
Saskatchewan	1 000	44,6	31,5	25,6	22,1	19,8	18	16,6	15,5	13,8	12,5	11,5	10,7	10,1	9,5
Alberta	2 401	28,8	20,3	16,5	14,3	12,7	11,6	10,7	10	8,9	8,1	7,4	6,9	6,5	6,1
Colombie-Britannique	3 000	25,8	18,2	14,8	12,8	11,4	10,4	9,6	8,9	8	7,2	6,7	6,2	5,8	5,5
<b>État matrimonial</b>															
Jamais marié(e)	3 632	23,4	16,5	13,4	11,6	10,4	9,4	8,7	8,1	7,2	6,6	6	5,6	5,3	5

Taille de l'échantillon de l'ETC		Estimation du pourcentage													
		0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	5	6	7	8	9	10
Marié(e)	7 930	15,8	11,2	9,1	7,9	7	6,4	5,9	5,5	4,9	4,4	4,1	3,8	3,6	3,4
Précédemment marié(e)	2 253	29,7	21	17,1	14,8	13,2	12	11,1	10,3	9,2	8,3	7,7	7,1	6,7	6,3
<i>Études</i>															
<École secondaire	2 471	28,4	20	16,3	14,1	12,6	11,4	10,6	9,9	8,8	8	7,3	6,8	6,4	6
École secondaire terminée	3 926	22,5	15,9	12,9	11,2	10	9,1	8,4	7,8	7	6,3	5,8	5,4	5,1	4,8
Certaines études postsecondaires	4 267	21,6	15,2	12,4	10,7	9,6	8,7	8	7,5	6,7	6,1	5,6	5,2	4,9	4,6
Diplôme universitaire	3 146	25,2	17,7	14,4	12,5	11,1	10,1	9,4	8,7	7,8	7,1	6,5	6	5,7	5,3
<i>Revenu</i>															
>30 000 \$	2 150	30,4	21,5	17,5	15,1	13,5	12,3	11,3	10,6	9,4	8,5	7,9	7,3	6,9	6,5
30 000 \$-49 000 \$	2 178	30,2	21,3	17,4	15	13,4	12,2	11,3	10,5	9,3	8,5	7,8	7,3	6,8	6,4
50 000 \$-79 000 \$	2 461	28,4	20,1	16,3	14,1	12,6	11,5	10,6	9,9	8,8	8	7,3	6,8	6,4	6
80 000 \$ et plus	3 179	25	17,6	14,4	12,4	11,1	10,1	9,3	8,7	7,7	7	6,5	6	5,6	5,3
NSP/RÉF.	3 941	22,5	15,9	12,9	11,2	9,9	9,1	8,4	7,8	6,9	6,3	5,8	5,4	5,1	4,8

Note : Les entrées en vert (ombrées foncées) représentent les estimations instables; les entrées en jaune (légèrement ombrées) représentent les estimations ayant une variabilité d'échantillonnage modérée; les entrées non ombrées représentent les estimations avec fiabilité acceptable.  
Le CV suppose un échantillonnage aléatoire simple.

Tableau 6.2 Panel A – Valeurs du coefficient de variation selon l'estimation du pourcentage et la taille de l'échantillon

PANEL A (taille de l'échantillon)		Estimation du pourcentage													
		0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	5	6	7	8	9	10
<b>Total</b>	<b>4 612</b>	20,8	14,7	11,9	10,3	9,2	8,4	7,7	7,2	6,4	5,8	5,4			
<b>Sexe</b>															
<b>Hommes</b>	<b>1 928</b>	32,1	22,7	18,5	15,9	14,2	13	12	11,2	9,9	9	8,3			
<b>Femmes</b>	<b>2 684</b>	27,2	19,2	15,6	13,5	12,1	11	10,1	9,5	8,4	7,6	7			
<b>Âge</b>															
15-17	201	99,7	70,4	57,3	49,5	44,2	40,2	37,1	34,6	30,8	28	25,8	24	22,5	21,2
18-19	141	119,2	84,1	68,5	59,2	52,8	48,1	44,4	41,4	36,8	33,5	30,8	28,7	26,9	25,4
20-24	349	75,6	53,3	43,4	37,5	33,5	30,5	28,1	26,3	23,4	21,2	19,5	18,2	17	16,1
25-34	796	50	35,3	28,7	24,8	22,1	20,2	18,6	17,4	15,5	14	12,9	12	11,3	10,6
35-44	882	47,5	33,5	27,3	23,6	21	19,2	17,7	16,5	14,7	13,3	12,3	11,4	10,7	10,1
45-54	906	46,9	33,1	26,9	23,3	20,8	18,9	17,5	16,3	14,5	13,2	12,1	11,3	10,6	10
55-64	635	56	39,5	32,2	27,8	24,8	22,6	20,9	19,5	17,3	15,7	14,5	13,5	12,6	11,9
65-74	372	73,2	51,7	42,1	36,3	32,4	29,5	27,3	25,4	22,6	20,5	18,9	17,6	16,5	15,6
75 et plus	231	93	65,6	53,4	46,2	41,2	37,5	34,6	32,3	28,7	26,1	24	22,4	21	19,8
<b>Province</b>															
Terre-Neuve	317	79,4	56	45,6	39,4	35,1	32	29,5	27,6	24,5	22,3	20,5	19,1	17,9	16,9
Île-du-Prince-Édouard	353	75,2	53	43,2	37,3	33,3	30,3	28	26,1	23,2	21,1	19,4	18,1	16,9	16
Nouvelle-Écosse	334	77,3	54,5	44,4	38,4	34,2	31,2	28,8	26,8	23,9	21,7	20	18,6	17,4	16,4
Nouveau-Brunswick	314	79,7	56,2	45,8	39,6	35,3	32,1	29,7	27,7	24,6	22,4	20,6	19,2	18	17
Québec	337	77	54,3	44,2	38,2	34,1	31	28,6	26,7	23,8	21,6	19,9	18,5	17,3	16,4
Ontario	340	76,6	54	44	38	33,9	30,9	28,5	26,6	23,7	21,5	19,8	18,4	17,3	16,3
Manitoba	478	64,6	45,6	37,1	32,1	28,6	26	24	22,4	20	18,1	16,7	15,5	14,6	13,7
Saskatchewan	329	77,9	54,9	44,7	38,7	34,5	31,4	29	27,1	24,1	21,9	20,1	18,7	17,6	16,6
Alberta	811	49,6	35	28,5	24,6	21,9	20	18,4	17,2	15,3	13,9	12,8	11,9	11,2	10,5
Colombie-Britannique	999	44,7	31,5	25,7	22,2	19,8	18	16,6	15,5	13,8	12,5	11,5	10,7	10,1	9,5

PANEL A (taille de l'échantillon)		Estimation du pourcentage													
		0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	5	6	7	8	9	10
<b>État matrimonial</b>															
Jamais marié(e)	1 233	40,2	28,3	23,1	19,9	17,8	16,2	15	14	12,4	11,3	10,4	9,7	9,1	8,5
Marié(e)	2 593	27,7	19,5	15,9	13,7	12,3	11,2	10,3	9,6	8,6	7,8	7,2	6,7	6,2	5,9
Précédemment marié(e)	749	51,6	36,4	29,6	25,6	22,8	20,8	19,2	17,9	15,9	14,5	13,3	12,4	11,6	11
<b>Études</b>															
<École secondaire	826	49,1	34,6	28,2	24,4	21,7	19,8	18,3	17,1	15,2	13,8	12,7	11,8	11,1	10,4
École secondaire terminée	1 298	39,2	27,6	22,5	19,4	17,3	15,8	14,6	13,6	12,1	11	10,1	9,4	8,8	8,3
Certaines études postsecondaires	1 395	37,8	26,6	21,7	18,7	16,7	15,2	14,1	13,1	11,7	10,6	9,8	9,1	8,5	8
Diplôme universitaire	1 057	43,4	30,6	24,9	21,5	19,2	17,5	16,2	15,1	13,4	12,2	11,2	10,4	9,8	9,2
<b>Revenu</b>															
>30 000 \$	725	52,4	37	30,1	26	23,2	21,1	19,5	18,2	16,2	14,7	13,5	12,6	11,8	11,1
30 000 \$-49 000 \$	721	52,6	37,1	30,2	26,1	23,3	21,2	19,6	18,3	16,2	14,8	13,6	12,6	11,9	11,2
50 000 \$-79 000 \$	798	50	35,2	28,7	24,8	22,1	20,1	18,6	17,4	15,4	14	12,9	12	11,3	10,6
80 000 \$ et plus	1 075	43	30,4	24,7	21,4	19,1	17,4	16	14,9	13,3	12,1	11,1	10,3	9,7	9,2
NSP/RÉF.	1 293	39,2	27,7	22,5	19,5	17,4	15,8	14,6	13,6	12,1	11	10,1	9,4	8,8	8,3

Note : Les entrées en vert (ombrées foncées) représentent les estimations instables; les entrées en jaune (légèrement ombrées) représentent les estimations ayant une variabilité d'échantillonnage modérée; les entrées non ombrées représentent les estimations avec fiabilité acceptable.  
Le CV suppose un échantillonnage aléatoire simple.

Tableau 6.3 Panel B – Valeurs du coefficient de variation selon l'estimation du pourcentage et la taille de l'échantillon

PANEL B (taille de l'échantillon)		Estimation du pourcentage													
		0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	5	6	7	8	9	10
<b>Total</b>	<b>4 639</b>	20,7	14,6	11,9	10,3	9,2	8,3	7,7	7,2	6,4	5,8	5,4			
<b>Sexe</b>															
Hommes	1 853	32,8	23,1	18,8	16,3	14,5	13,2	12,2	11,4	10,1	9,2	8,5			
Femmes	2 786	26,7	18,9	15,4	13,3	11,8	10,8	9,9	9,3	8,3	7,5	6,9			
<b>Âge</b>															
15-17	195	101,3	71,4	58,2	50,3	44,8	40,8	37,7	35,2	31,3	28,4	26,2	24,3	22,8	21,5
18-19	143	118,4	83,5	68	58,7	52,4	47,7	44,1	41,1	36,6	33,2	30,6	28,5	26,7	25,2
20-24	357	74,8	52,7	42,9	37,1	33,1	30,1	27,8	26	23,1	21	19,3	18	16,9	15,9
25-34	778	50,6	35,7	29,1	25,1	22,4	20,4	18,8	17,6	15,6	14,2	13,1	12,2	11,4	10,8
35-44	914	46,7	32,9	26,8	23,2	20,7	18,8	17,4	16,2	14,4	13,1	12,1	11,2	10,5	9,9
45-54	930	46,3	32,6	26,6	23	20,5	18,7	17,2	16,1	14,3	13	12	11,1	10,4	9,8
55-64	584	58,4	41,2	33,6	29	25,9	23,6	21,7	20,3	18,1	16,4	15,1	14	13,2	12,4
65-74	383	72,2	50,9	41,5	35,8	32	29,1	26,9	25,1	22,3	20,3	18,6	17,4	16,3	15,3
75 et plus	246	90,1	63,6	51,8	44,7	39,9	36,3	33,5	31,3	27,8	25,3	23,3	21,7	20,3	19,2
<b>Province</b>															
Terre-Neuve	345	76,1	53,6	43,7	37,7	33,7	30,7	28,3	26,4	23,5	21,3	19,7	18,3	17,1	16,2
Île-du-Prince-Édouard	325	78,4	55,3	45	38,9	34,7	31,6	29,2	27,2	24,2	22	20,2	18,8	17,7	16,7
Nouvelle-Écosse	336	77,1	54,4	44,3	38,2	34,1	31,1	28,7	26,8	23,8	21,6	19,9	18,5	17,4	16,4
Nouveau-Brunswick	322	78,7	55,5	45,2	39,1	34,9	31,7	29,3	27,3	24,3	22,1	20,3	18,9	17,7	16,7
Québec	329	77,9	54,9	44,7	38,7	34,5	31,4	29	27,1	24,1	21,9	20,1	18,7	17,6	16,6
Ontario	313	79,9	56,3	45,9	39,6	35,4	32,2	29,7	27,7	24,7	22,4	20,6	19,2	18	17
Manitoba	512	62,4	44	35,8	31	27,6	25,2	23,2	21,7	19,3	17,5	16,1	15	14,1	13,3
Saskatchewan	345	76,1	53,6	43,7	37,7	33,7	30,7	28,3	26,4	23,5	21,3	19,7	18,3	17,1	16,2
Alberta	797	50	35,3	28,7	24,8	22,1	20,2	18,6	17,4	15,4	14	12,9	12	11,3	10,6
Colombie-Britannique	1 015	44,3	31,2	25,4	22	19,6	17,9	16,5	15,4	13,7	12,4	11,4	10,6	10	9,4

PANEL B (taille de l'échantillon)		Estimation du pourcentage													
		0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	5	6	7	8	9	10
<i>État matrimonial</i>															
Jamais marié(e)	1 201	40,7	28,7	23,4	20,2	18	16,4	15,2	14,1	12,6	11,4	10,5	9,8	9,2	8,7
Marié(e)	2 655	27,4	19,3	15,7	13,6	12,1	11	10,2	9,5	8,5	7,7	7,1	6,6	6,2	5,8
Précédemment marié(e)	750	51,5	36,4	29,6	25,6	22,8	20,8	19,2	17,9	15,9	14,5	13,3	12,4	11,6	11
<i>Études</i>															
<École secondaire	830	49	34,6	28,1	24,3	21,7	19,7	18,2	17	15,1	13,7	12,7	11,8	11	10,4
École secondaire terminée	1 269	39,6	27,9	22,8	19,7	17,5	16	14,7	13,8	12,2	11,1	10,2	9,5	8,9	8,4
Certaines études postsecondaires	1 472	36,8	25,9	21,1	18,3	16,3	14,8	13,7	12,8	11,4	10,3	9,5	8,8	8,3	7,8
Diplôme universitaire	1 038	43,8	30,9	25,2	21,7	19,4	17,7	16,3	15,2	13,5	12,3	11,3	10,5	9,9	9,3
<i>Revenu</i>															
>30 000 \$	698	53,4	37,7	30,7	26,5	23,7	21,5	19,9	18,6	16,5	15	13,8	12,8	12	11,4
30 000 \$-49 000 \$	709	53	37,4	30,5	26,3	23,5	21,4	19,7	18,4	16,4	14,9	13,7	12,7	12	11,3
50 000 \$-79 000 \$	835	48,8	34,5	28,1	24,2	21,6	19,7	18,2	17	15,1	13,7	12,6	11,7	11	10,4
80 000 \$ et plus	1 085	42,8	30,2	24,6	21,3	19	17,3	15,9	14,9	13,2	12	11,1	10,3	9,7	9,1
NSP/RÉF.	1 312	39	27,5	22,4	19,3	17,2	15,7	14,5	13,5	12	10,9	10,1	9,4	8,8	8,3

Note : Les entrées en vert (ombrées foncées) représentent les estimations instables; les entrées en jaune (légèrement ombrées) représentent les estimations ayant une variabilité d'échantillonnage modérée; les entrées non ombrées représentent les estimations avec fiabilité acceptable.  
Le CV suppose un échantillonnage aléatoire simple.

Tableau 6.4 Panel C – Valeurs du coefficient de variation selon l'estimation du pourcentage et la taille de l'échantillon

PANEL C (taille de l'échantillon)		Estimation du pourcentage													
		0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	5	6	7	8	9	10
<b>Total</b>	<b>4 658</b>	20,7	14,6	11,9	10,3	9,2	8,3	7,7	7,2	6,4	5,8	5,3			
<b>Sexe</b>															
Hommes	1 940	32	22,6	18,4	15,9	14,2	12,9	11,9	11,1	9,9	9	8,3			
Femmes	2 718	27,1	19,1	15,5	13,4	12	10,9	10,1	9,4	8,4	7,6	7			
<b>Âge</b>															
15-17	185	104	73,4	59,7	51,6	46	41,9	38,7	36,1	32,1	29,2	26,9	25	23,4	22,1
18-19	155	113,7	80,2	65,3	56,4	50,3	45,8	42,3	39,5	35,1	31,9	29,4	27,3	25,6	24,2
20-24	359	74,6	52,6	42,8	37	33	30,1	27,8	25,9	23	20,9	19,3	17,9	16,8	15,9
25-34	768	50,9	35,9	29,3	25,3	22,5	20,5	19	17,7	15,7	14,3	13,2	12,2	11,5	10,8
35-44	924	46,4	32,8	26,7	23	20,6	18,7	17,3	16,1	14,3	13	12	11,2	10,5	9,9
45-54	870	47,9	33,8	27,5	23,7	21,2	19,3	17,8	16,6	14,8	13,4	12,4	11,5	10,8	10,2
55-64	634	56,1	39,5	32,2	27,8	24,8	22,6	20,9	19,5	17,3	15,7	14,5	13,5	12,6	11,9
65-74	424	68,6	48,4	39,4	34	30,4	27,6	25,5	23,8	21,2	19,2	17,7	16,5	15,5	14,6
75 et plus	242	90,9	64,1	52,2	45,1	40,2	36,6	33,8	31,6	28,1	25,5	23,5	21,8	20,5	19,3
<b>Province</b>															
Terre-Neuve	339	76,7	54,1	44,1	38,1	34	30,9	28,6	26,6	23,7	21,5	19,8	18,4	17,3	16,3
Île-du-Prince-Édouard	322	78,7	55,5	45,2	39,1	34,9	31,7	29,3	27,3	24,3	22,1	20,3	18,9	17,7	16,7
Nouvelle-Écosse	332	77,5	54,7	44,5	38,5	34,3	31,3	28,9	26,9	24	21,8	20	18,6	17,5	16,5
Nouveau-Brunswick	364	74	52,2	42,5	36,7	32,8	29,8	27,6	25,7	22,9	20,8	19,1	17,8	16,7	15,7
Québec	337	77	54,3	44,2	38,2	34,1	31	28,6	26,7	23,8	21,6	19,9	18,5	17,3	16,4
Ontario	347	75,8	53,5	43,6	37,6	33,6	30,6	28,2	26,3	23,4	21,3	19,6	18,2	17,1	16,1
Manitoba	512	62,4	44	35,8	31	27,6	25,2	23,2	21,7	19,3	17,5	16,1	15	14,1	13,3
Saskatchewan	326	78,3	55,2	45	38,8	34,6	31,5	29,1	27,2	24,2	22	20,2	18,8	17,6	16,6
Alberta	793	50,1	35,4	28,8	24,9	22,2	20,2	18,7	17,4	15,5	14,1	13	12	11,3	10,7
Colombie-Britannique	986	44,9	31,7	25,8	22,3	19,9	18,1	16,7	15,6	13,9	12,6	11,6	10,8	10,1	9,6

PANEL C (taille de l'échantillon)		Estimation du pourcentage													
		0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	5	6	7	8	9	10
<i>État matrimonial</i>															
Jamais marié(e)	1 198	40,8	28,8	23,4	20,2	18,1	16,4	15,2	14,2	12,6	11,4	10,5	9,8	9,2	8,7
Marié(e)	2 682	27,2	19,2	15,7	13,5	12,1	11	10,1	9,5	8,4	7,6	7	6,5	6,1	5,8
Précédemment marié(e)	754	51,4	36,3	29,5	25,5	22,8	20,7	19,1	17,9	15,9	14,4	13,3	12,4	11,6	10,9
<i>Études</i>															
<École secondaire	815	49,4	34,9	28,4	24,5	21,9	19,9	18,4	17,2	15,3	13,9	12,8	11,9	11,1	10,5
École secondaire terminée	1 359	38,3	27	22	19	16,9	15,4	14,2	13,3	11,8	10,7	9,9	9,2	8,6	8,1
Certaines études postsecondaires	1 400	37,7	26,6	21,7	18,7	16,7	15,2	14	13,1	11,7	10,6	9,7	9,1	8,5	8
Diplôme universitaire	1 051	43,5	30,7	25	21,6	19,3	17,5	16,2	15,1	13,5	12,2	11,2	10,5	9,8	9,3
<i>Revenu</i>															
>30 000 \$	727	52,4	36,9	30,1	26	23,2	21,1	19,5	18,2	16,2	14,7	13,5	12,6	11,8	11,1
30 000 \$-49 000 \$	748	51,6	36,4	29,6	25,6	22,8	20,8	19,2	17,9	15,9	14,5	13,3	12,4	11,6	11
50 000 \$-79 000 \$	828	49,1	34,6	28,2	24,3	21,7	19,8	18,3	17	15,2	13,8	12,7	11,8	11,1	10,4
80 000 \$ et plus	1 019	44,2	31,2	25,4	21,9	19,6	17,8	16,5	15,4	13,7	12,4	11,4	10,6	10	9,4
NSP/RÉF.	1 336	38,6	27,2	22,2	19,2	17,1	15,6	14,4	13,4	11,9	10,8	10	9,3	8,7	8,2

Note : Les entrées en vert (ombrées foncées) représentent les estimations instables; les entrées en jaune (légèrement ombrées) représentent les estimations ayant une variabilité d'échantillonnage modérée; les entrées non ombrées représentent les estimations avec fiabilité acceptable.  
Le CV suppose un échantillonnage aléatoire simple.

## 6.0 Limites des données

Même si les enquêtes-échantillons représentent le moyen le plus réalisable de définir les problèmes d'alcoolisme ou de d'autres toxicomanies dans la population et d'en faire le suivi, ceux qui interprètent les données de l'ETC devraient prendre en considération ce qui suit :

- **Ménages interrogés par téléphone.** L'ETC est basée sur une population cible de ménages interrogés par téléphone. Le fait que les estimations de l'utilisation de drogues soient considérablement biaisées par une projection à tous les ménages dépend de la taille de l'échantillon de ménages n'ayant pas été interrogés par téléphone et de leur composition démographique. Heureusement, le Canada a des taux de couverture téléphonique élevés dépassant 97 % (Trewin et Lee, 1988). De plus, les enquêtes auprès des ménages conventionnels sont limitées aux personnes résidant dans des ménages conventionnels et ne visent pas à servir d'échantillon de tous les adultes possibles. Ainsi, les personnes incarcérées, dans les hôpitaux, dans les établissements militaires, de même que les populations de passage, notamment, les sans-abri, ne sont pas incluses. Ces groupes exclus sont souvent composés d'un nombre particulièrement élevé de consommateurs de drogues et de buveurs excessifs (Rossi, 1989). Toutefois, le biais causé par une telle sous-couverture dépend tout d'abord de la différence sur le plan de la consommation de drogues entre les groupes interrogés et ceux qui n'ont pas été interrogés et ensuite de la taille du groupe manqué (Groves et Couper, 1998). Par conséquent, même si les taux de consommation de drogues sont beaucoup plus élevés au sein du groupe exclu qu'au sein du groupe échantillonné, si la taille du groupe exclu est petite en comparaison avec celle de la population totale, le biais est habituellement minimal (voir Kandel, 1991; Trinkoff et ses collaborateurs, 1990). Les enquêtes téléphoniques ont tendance à surreprésenter ceux qui ont une scolarité plus élevée et à sous-représenter ceux qui ont une scolarité moins élevée (Trewin et Lee, 1988).
- **Obstacles à l'interview.** Certaines interviews n'ont pas pu être terminées puisque les répondants ne pouvaient pas s'exprimer adéquatement en anglais ou en français ou étaient trop malades ou âgés.
- **Auto-évaluation.** Les estimations de l'enquête sont influencées par les erreurs relatives à l'évaluation individuelle des comportements et par les conditions en vertu desquelles l'enquête est menée. Parmi les limites de l'enquête-échantillon, on compte sa dépendance aux comportements auto-évalués. Les examens des méthodes d'auto-évaluation de l'utilisation d'alcool et de drogues indiquent que même si les enquêtes ont tendance à sous-estimer l'usage réel, elles sont tout de même considérées comme le meilleur moyen disponible d'estimer de tels comportements (Harrison et ses collaborateurs, 1993; Turner et ses collaborateurs, 1992). En outre, même si ces biais influencent les estimations de la consommation d'alcool et de drogues à un moment précis dans le temps, ils devraient y avoir une moins grande incidence sur l'estimation des tendances dans la mesure où la sous-évaluation demeure constante. Dans ce cas, les estimations du changement devraient demeurer non biaisées et valides.

- **Différences entre les enquêtes.** Comme il est noté ci-dessous, plusieurs facteurs au niveau du plan et du temps sont différents entre l'ETC et d'autres enquêtes nationales.

Comparaison de l'ETC par rapport aux enquêtes nationales récentes sur les toxicomanies

	<b>ETC 2004</b>	<b>ECCAD 1994</b>	<b>ENAAD 1989</b>
Travail sur le terrain	16 déc. - 23 déc. 2003; 9 janv. - 21 avril 2004	7 sept. - 5 novembre 1994	Mars 1989
Plan	Échantillon de l'enquête téléphonique à composition aléatoire des ménages interrogés par téléphone. Sélection stratifiée à deux étapes.	Échantillon de l'enquête téléphonique à composition aléatoire des ménages interrogés par téléphone. Sélection stratifiée à deux étapes.	Échantillon de l'enquête téléphonique à composition aléatoire des ménages interrogés par téléphone. Sélection stratifiée à deux étapes.
Répartition provinciale	Égale	Inégale	Inégale
Mode d'interview	ITAO - téléphone	ITAO - téléphone	ITAO - téléphone
Population cible	15 ans et plus	15 ans et plus	15 ans et plus
Interviews terminées	13 909	12 155	11 634
Taux de réponse	47 %	76 %	79 %
Organisation de l'enquête	Jolicoeur et associés	Statistique Canada	Statistique Canada

Le court calendrier de l'ETC exigeait que les interviews soient menées entre décembre 2003 et avril 2004. Toutefois, pour veiller à ce que les données ne soient pas sérieusement faussées en raison de la période des Fêtes, on n'a pas mené d'interviews pendant trois semaines (du 24 décembre au 8 janvier). On prévoit que de telles différences saisonnières auront une incidence sur les estimations de la consommation d'alcool plus que sur les estimations de la consommation de drogues. En fait, une comparaison de 11 mesures essentielles de l'usage de substances (la consommation d'alcool au cours de la vie, pendant 12 mois et pendant 30 jours, la consommation d'alcool tous les mois et toutes les semaines pendant cinq semaines et plus, un ODPLCA, la consommation de cannabis au cours de la vie, pendant 12 mois et pendant 30 jours et la consommation de drogues illicites au cours de la vie et pendant 12 mois) a démontré que trois mesures - la consommation d'alcool pendant 12 mois et pendant 30 jours et l'usage de cannabis au cours de la vie - affichaient des taux de déclaration plus élevés après la période des Fêtes.

## 7. Références

- Groves, R. M. (1989). Survey Errors and Survey Costs. New York: Wiley.
- Groves, R. M., & Couper, M. P. (1998). Nonresponse in Household Interview Surveys. New York: Wiley.
- Harrison, E. R., Haaga, J., & Richards, T. (1993). Self-reported drug use data: What do they reveal? American Journal of Drug and Alcohol Abuse, 19(4), 423-441.
- Kandel, D. (1991). The social demography of drug use. The Millbank Quarterly, 69, 365-414.
- Kish, L. (1965). Survey Sampling. New York: Wiley & Sons.
- Lee, E. S., Forthofer, R. N. & Lorimor, R. J. (1989). Analyzing Complex Survey Data. Newbury Park: Sage Publications.
- Rossi, P. H. (1989). Down And Out In America. Chicago: The University of Chicago Press.
- Trewin, D., & Lee, G. (1988). International comparisons of telephone coverage. In R. M. Groves, P. P. Biemer, L. E. Lyberg, J. T. Massey, W. L. Nicholls, & J. Waksberg (Eds.), Telephone Survey Methodology (p. 9 à 24). New York: John Wiley & Sons.
- Trinkoff, A. M., Ritter, C., & Anthony, J. C. (1990). The prevalence and self-reported consequences of cocaine use: An exploratory and descriptive analysis. Drug & Alcohol Dependence, 26, 217-225.
- Turner, C. F., Lessler, J. T., & Gfroerer, J. C. (Eds.). (1992). Survey Measurement of Drug Use: Methodological Studies. Washington, DC : Département de la Santé et des Services humains.